

Postulat

A Yverdon, marcher à petits pas et puis... s'asseoir ?

De nombreuses personnes, seniors ou non d'ailleurs, souhaitent pouvoir trouver en notre Ville plus d'assises confortables que ce soit pour s'arrêter juste un petit coup, y rester pour contempler ou papoter mais, en tous cas, pouvoir s'en relever aisément !

Le Conseil des Seniors d'Yverdon-les-Bains a fait de cette thématique un de ses chevaux de bataille. Il a non seulement listé les barrières architecturales rencontrées sur le domaine public mais également demandé à ce que des assises soient adaptées. Il ne constate pas d'amélioration notable. Les nouveaux bancs sur la Place de la Gare n'ont ni dossier ni accoudoirs. Dans le parc de la Rue Haldimand, ce sont juste des parallélépipèdes posés sur le sol. Le mobilier en test sur la Place Pestalozzi est beau et confortable mais... pas pour les personnes moins mobiles.

Ainsi que conseillé dans le document édité par Mobilité Piétonne, la distance idéale en cœur de ville serait d'un banc tous les 100 mètres¹. Nous pensons même que dans des rues comme celles du Lac, du Four, du Milieu ou Auguste-Fallet, au vu de leur fréquentation, 70 mètres pourrait être une distance agréable pour qui a besoin de souffler.

Il est surtout indispensable que ces assises, que ce soit des chaises, des bancs de deux ou mille places, isolés ou en tête-à-tête, respectent la hauteur adéquate, soit 45 cm à 50 cm, et qu'elles soient pourvues d'un dossier et d'accoudoirs. Si leur design est original et beau, c'est un plus. Juste un plus.

Nous, Politiciennes pour Yverdon, invitons la Municipalité à étudier l'opportunité d'augmenter le nombre et l'adaptation à toutes et tous des assises du mobilier urbain de notre Ville et d'informer ce Conseil de cette évolution.

Nous l'en remercions.




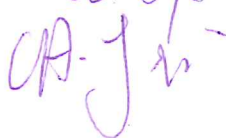
Pour l'association Politiciennes pour Yverdon

Pascale Fischer et










Ce 4 septembre 2024

¹ https://mobilitepietonne.ch/wordpress/wp-content/uploads/2019/02/2019_Bancs-publics_r.pdf